VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau. Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Veuve Jean M. Soubiran—No 83,682—Cour Civile de District.

Offre de Choix de Propriétés Foncières Améliorées dans les Deuxième et Troisième Districts.

COMPRENANT

COTTAGES DOUBLES ET SIMPLE, ENCOIGNURE COMMERCIALE ET RANGEE DE RESIDENCES,

Splendide Encoignure pour Commerce et Rangée de Résidence Formant le Coin des rues Bourbon et Toulouse

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

(En face de l'Historique Opéra Français.)

Nos 600-02-10 rue Bourbon, et Nos 735-37-39 rue Toulouse.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1610 12 RUE URSULINE.
COTTAGE DOUBLE
Nos 1614-16 RUE URSULINE.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1713-15 RUE N. CLAIBORNE.
COTTAGE SIMPLE
No 1419 RUE ST-CLAUDE.

Mardi, 15 Juin, 1909, a Midi.

EN VERTU d'un jugement rendu le 6 avril 1909 et signé le 13 avril 1909 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la Succession de Mme Veuve Jean M. Soubiran, dossier No 83,682, et adressé à Lionel M. Ricau, encanteur, et conformément à un ordre de la même Honorable Cour, daté et signé le 13 mai 1909, dossier No 83,910, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 11 mai 1909 à cause des mineurs copropriétaires et en un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division E Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 83,911, rendu et signé le 13 mai 1909, aussi homologuant les procédures de la réunion de famille, j'offrirai à l'enchère publique, le jour l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés la propriété comme suit décrite, à savoir:—

1. Un certain morceau ou port on de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St-Pierre et Royale, ledit morceau ou portion de terre formant encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant, en mesure américaine 63 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse sur 87 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Bourbon entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville sous la date du 30 septembre 1880, déposé pour référence en l'étude de Andrew Hero, notaire en cette ville, comme plan No 62.

Les améliorations comprennent la propriété foncière de comme ce formant le coin des rues Toulouse et Bourbon, maintenant occupée comme buvette et restaurant et une rangée de résidences faisant face à la rue Toulouse. Un endroit idéal, juste en face de l'Opéra Français toujours loué.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 198, borné par les rues Ursulines, Claiborne, Robertson et St Philippe, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan daté du 9 décembre 1839, annexé à un acte passé pardevant A. Mazureau, notaire, le 11 décembre 1839, lesdits lots mesurent chacun en mesure française 30 pieds de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent les 2 cottages doubles portant les numéros municipaux 1610 12-14-16 rue Ursulines, rapportant de bons revenus, loués maintenant.

3—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 880 borné par les rues St-Claude, Espianade, Kerlerec et Marais, désigné comme lot No 21, mesurant 25 pieds de face à la rue St Claude sur 120 pieds de profondeur, désigné par le No municipal 1419 rue St-Claude.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 1419 rue St Claude près de la magnifique avenue Espianade.

4—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny (anciennement rue Prosper), Annette et St Antoine, désigné par la lettre B, sur un devis dressé par E. Pilié, voyer daté du 5 décembre 1899, annexé à un acte passé pardevant J. F. Meunier, notaire, daté du 17 janvier 1900 et mesurant 42 pieds de face à la rue N. Claiborne 175 pieds 4 pouces et 8 lignes de profondeur, 111 pieds sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Annette et le divisant du lot A à laquelle profondeur ledit lot se retrécit 6 pieds 8 pouces et a une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces trois lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces en largeur.

Les améliorations comprenant le magnifique cottage double No 1713-15 rue N. Claiborne, chaque côté contenant salon, deux chambres à coucher, salle à manger, office, chambre à bain et cuisine. Cette propriété devant être vendue sujette au bail de Peter E. Soubiran pour le côté connu comme No 1715 rue N. Claiborne, ledit bail expirant le 30 avril 1918 à raison de $40 par mois.

5. Le portrait à l'aquarelle de Jean M. Soubiran et le portrait à l'aquarelle de Mme Jean M. Soubiran.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit à 7 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Buisière Rouen, notaire, les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication chez

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
No 825 rue Union.
Cage, Baldwin & Crabites, Edward P. Kelleher, E. H. McCaleb, E. J. Merai, avocats.
16mai—16 23 30—juin 6 13 15

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIDNEY JOHNSON, EPOUSE DE CHARLES LEWIS, vs CHARLES LEWIS, SON EPOUX—COUR CIVILE DE DISTRICT
PAROISSE D'ORLEANS—No 83 838

Une maison à un étage, rue Elmire, entre les rues Newton et Homer, îlot rue Belleville, à l'encan, JEUDI, le 17 juin 1909.

EN VERTU d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Sidney Johnson, épouse de Charles Lewis, vs Charles Lewis, son époux, dossier No 83 838, ledit jugement rendu en cour ouverte le 20 janvier 1909 et signé en Cour ouverte le 26 janvier 1909, et ledit ordre étant adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne JEUDI, le 17 juin 1909, à midi la propriété foncière ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans l'îlet No 881, cinquième District de cette ville, dans ledit borné par les rues Belleville, autrefois Chestnut, Elmire Newton et Homer, étant le lot No dix neuf dudit îlet d'après un devis fait par C. Uncas Lewis, voyer le 2 juillet 1896, annexé à un acte de vente pardevant Lord Posey & Charles Lewis passé pardevant William H. Seymour, notaire le quatre mars 1898, d'après lequel ledit lot mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. L'acte notarié de la vente devant être passé aux frais de l'acquéreur pardevant Charles F. Fletchinger, notaire. L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1909 et déposer dix pour cent (sans intérêt) du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 910 rue Gravier.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

W. H. Fitzpatrick. W. H. Fitzpatrick W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois, Nos 1813-1815 rue Washington

Succession de Mary Donovan, défunte épouse de Thomas Snell, et de Thomas Snell.

No 88,589—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union — MARDI, le 22 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 19 mai 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne (autrefois Bacchus), Dryades, Washington et Quatrième, la dite portion de terre devant être prise à une distance de quatre-vingt-douze pieds de l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Washington et étant l'arrière portion du lot désigné comme No Dix sur un plan dressé par C. A. Hedin le 12 novembre 1852, et déposé en l'étude de T. C. Stark, ancien notaire. Ledit morceau ou portion de terre mesurant plus ou moins trente trois pieds de face à la rue Washington sur cinquante pieds de profondeur comme il est démontré par sa situation sur un devis du même annexé à un acte passé pardevant Antoine Dorlocourt, un notaire de cette ville le 10 août 1878, d'après lequel dit devis ledit lot No dix (auquel le morceau ou portion de terre forme l'extrême portion du fond) forme l'encoignure des rues Baronne et Washington, faisant face à la rue Baronne, et s'étendant en sa profondeur le long de la rue Washington. Les améliorations comprennent un cottage double en bois Nos 1813 1815 rue Washington contenant de chaque côté 2 chambres, cuisine et hangar.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909 le tout des certificats nécessaires, la propriété devant être aux risques de l'acquéreur du jour de la vente et aucun loyer ne devant être dû à l'acquéreur qu'au passage dudit acte de vente, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire.

Arthur Landry, avocat pour la pétitionnaire
21 mai—21 23 30—juin 6 13 20 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John B. Hirschle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 89,907—Division A — Attendu que Mme Teresa Iglesias, veuve de John H. Hirschle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Hirschle, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.
3 juin—3 7 12

Succession vacante de Pierre Trouscard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82 147—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — E. T. Florance, avocat.
3 juin—3 7 12

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE

PHARMACIE

2601 Rue Dryades

—AUSSI—

Comptes Courant et Meubles, Etc.

SUCCESSION DE MARY JANE CASEY, EPOUSE DE JULIUS G. STENDEL.
No 88,880—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR KENNEDY & AIREY — R. J. KENNEDY, Encanteur — No 816 rue Union — MERCREDI, 16 JUIN 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté le 7 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel, il sera vendu à l'enchère publique, en bloc, d'après l'inventaire enregistré, à la même heure et endroit, immédiatement après la vente de la propriété foncière

Conditions—Comptant sur les lieux. J. PORTER PARKER Avocat.
4 juin—4 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel.

No 88 880—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orleans, — Division E.

PAR KENNEDY & AIREY, R. J. Kennedy encanteur, bureau No 816 rue Union, MERCREDI le 16 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans Etat de la Louisiane, Division E, daté du 7 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Casey épouse de Julius Stendel, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St-Denis (maintenant Rempart), Troisième et Quatrième. Ledit lot désigné par le numéro six de l'îlet 274 et mesure trente et un pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent vingt pieds et formant le coin des rues Dryades et Troisième. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et hangar tout couvert en ardoises, No 2601 rue Dryades.

Un certain lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, dans le même îlet, désigné par le numéro deux et mesurant trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Le tout d'après un devis marqué A, annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant Michel Gernon, notaire, le 14 juillet 1874, enregistré en le Bureau des transferts de cette ville en le livre No 107, folio No 395, le 21 avril 1876.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente, s'il y en a, devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 0/0 d'honoraires de avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police ou les polices devant être transférées au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1909. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur

J. Porter Parker, avocat.
15 mai—15 16 23 30—juin 6 13 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mattie L. Thorn, épouse décédée de Charles W. Baldey.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans No 79 079.

La BALDEY PLACE, à Covington, Lne.

A l'encan, JEUDI, le 8 juillet 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, à midi.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire intitulée Succession de Mattie L. Thorn, défunte épouse de Charles W. Baldey, Dossier No 79 079, daté et signé du 1er juin 1909, et adressé à J. L. ONORATO, encanteur, il sera offert en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, comme suit:

Une certaine étendue ou parcelle de terre s'étendant et étant située dans la paroisse Saint Tammany, Etat de la Louisiane, étant la moitié du Nord du Quartier Sud Est et la moitié du Nord du Quartier Sud-Ouest de la Section dix huit, dans la Corporation six Sud, Range douze Est, Méridien St-Helena, dans la paroisse St Tammany, Louisiane, contenant cent soixante-quatre acres et vingt-huit centièmes d'un acre, moins cinquante-deux acres vendus auparavant à Jose. B. Wager, et décrits comme suit, à savoir: Quart Nord-Est du Quart Sud-Est et vingt acres dans Quart Nord-Ouest du Quart Sud-Est. Aussi moins six acres vendus auparavant à Mme E. White et décrits comme étant dans le Quart Nord-Ouest du Quart Sud-Est de la Section dix-huit, Corporation six Sud, du Range douze Est; et borné sur l'Est par Joseph Wager, Nord et Ouest par les terres du vendeur actuel, et sur le Sud par les terres de A. A. Cooley, laissant à l'acquéreur actuel cent six acres et 28/100 d'un acre.

Etant la même propriété que Mme Mattie L. Baldey a acquise par achat de George F. Peters le 17 janvier 1899, par acte enregistré dans le livre des transferts T, folio 512 et seq., avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Aussi, moins vingt et un acres vendus par Mme Mattie L. Bildey à Jacob Kuhner, décrit comme suit, à savoir—Situé dans le coin sud-ouest du quart sud ouest de la section dix-huit dans la corporation six sud du range douze est, méridien St Helena, pour commencer au coin sud-ouest dudit quart, et s'étendant nord au long de la ligne de ladite section 630 pieds, de là et entre lignes parallèles 1470 pieds, borné à l'ouest par les terres de Columbus et S. W. B. & L. Association Nord et Est par les terres du vendeur actuel et Sud par les terres de A. A. Cooley, étant une portion de la même propriété acquise par le vendeur actuel de George F. Peters par acte enrégistré en le livre des transferts T folio 512, etc., et étant la même propriété que Mme Mattie L. Baldey a vendu à Jacob J. Kuhner le 1er juillet 1899, d'après un acte enrégistré en le livre des transferts U, folio 279, etc.

—Conditions—A savoir: un tiers ou plus comptant et la balance à terme de un et deux ans à sept pour cent (7 0/0) d'intérêt par an, garantie par lien de vendeur et clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 en plus de son enchère et l'acte de vente devant être passé pardevant Jefferson O. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur; 20 0/0 du prix d'achat devant être déposé (sans intérêt) au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
Bureau No 910 rue Gravier.
6 juin—6 13 20 27—juil 4 8

Cicero A. Ramsey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Temps convenable d'acquérir une superbe encoignure de commerce et résidence, située rue St Roch, coin de la rue Rempart. — Succession de Mary Stanson.—No 89,481 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. C.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet—MARDI, le 29 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 25 mai 1909, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Roch, Rempart, St Claude et Musique et mesurant 45 pieds 4 pouces de face à l'avenue St Roch sur 63 pieds 11 pouces et trois lignes de profondeur ledit lot formant le coin des rues St Roch et Rempart. Les améliorations consistent en un grand magasin et résidence, bâtisses dans le fond, etc., vendus sujets au bail expirant le 31 mars 1910. Loyer annuel, $480 00.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et les frais de pavage de l'avenue St Roch. L'acte de vente devant être passé pardevant John R. Upton, notaire, 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication. Les loyers appartiendront à l'acquéreur, du jour et à partir de la date de la signature de l'acte de vente.

CICERO A. RAMSEY, Encanteur.
J. J. Prowell avocat.
27 mai—27 30—juin 6 13 20 27 29

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Succession de Mme M. L. Middleton.

No 88,474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 339 rue Carondelet,

JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 mai 1909 et signé le 12 mai 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un excellent cottage résidence en bois élevé de terre, No 923 rue Philip, contenant grande galerie, vestibule, 12 grandes chambres bien ventilées et chambre à bain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel. Le terrain commençant à une distance de 120 pieds du coin des rues Constance et Philip et mesurant d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 17 mars 1909, annexé à un inventaire pris par Robert Legier, notaire, dans la succession de Mme Mary L. Middleton, le 23 janvier 1909, 49 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur 199 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon Home bien situé et près des lignes de char.

2° Le joli terrain pour bâtir dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci-dessus décrite à une distance de 169 pieds 5 pouces, 3 lignes de l'encoignure des rues Constance et Philip et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur 199 pieds 8 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après le sus dit devis par Elam, date du 17 mars 1909.

3° La nouvelle résidence double moderne en bois retirée de la banquette, Nos 1819 et 1821 rue Polymnie, contenant de chaque côté galerie, six chambres, escalier dans le vestibule, chambre à bain et office, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Euterpe, Baronne et Dryades. Le terrain, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La rue Polymnie est pavée en asphalte. Cette propriété est désirable, soit comme résidence ou placement, sujette au bail, expirant le 30 septembre 1909 au taux de $70 par mois ou $840 par an.

4° La résidence de rapport triple en bois à deux étages, retirée de la banquette, Nos 1727, 1729 et 1731 rue Baronne, encoignure de la rue Polymnia, contenant dans chaque maison galeries, vestibules 8 chambres, offices, chambres à bain, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnia. Le terrain mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Baronne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Polymnie et entre lignes parallèles. Il y a une allée dans le fond, s'ouvrant sur la rue Polymnia. Cette propriété est un placement de mérite pour une meilleure classe de personnes qui louent, et à petite marche du centre du commerce, sujette aux baux expirant le 30 septembre 1909. La propriété rapporte au taux de $1 260 par an.

5° La riche résidence en briques à deux étages, No 1012 rue Race, retirée de la banquette, contenant galerie, vestibule, 6 chambres et hangar dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Orange, Magasin et Constance. Le terrain commence à une distance de 94 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race, et mesure, d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 22 mars 1909, annexé au susdit inventaire par Robert Legier, notaire, le 23 janvier 1909, 26 pieds, 4 pouces de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le terrain pour bâtir dans le même district et îlet et contigu à la propriété cinquièmement décrite, commençant à une distance de 67 pieds du coin des rues Constance et Race et mesurant d'après le devis ci-dessus par Elam daté du 22 mars 1909, 27 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° La résidence double à deux étages en bois de rapport, Nos 1004 et 1006 rue Race, contenant de chaque côté 9 chambres et chambre à bain dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus cinquièmement et sixièmement décrite. Le terrain commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race et mesurant d'après le susdit devis par Elam, daté du 22 mars 1909, 37 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet aux baux expirant le 30 septembre 1909 aux taux de $51 par mois ou $812 par an

La propriété de la rue Race est dans un voisinage convenable pour résidence au placement productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un deux et trois ans de crédit pour billet également garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et conformes de sécurité, incluant le pacte de non aliénando. L'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. G. Gill, avocat.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Propriété qui prend de la valeur dans le Troisième District.

Héritiers de Henry T. Williams vs William Winans Wall.

No 83,090—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 8 juil et 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain îlet de terre, vieux No 9 maintenant 1270 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Verto, Magistrat, Nord Dorgenois, et Canonge et la propriété Lesseps, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Verto.

2° Un certain îlet de terre, vieux No 10, maintenant 1435, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Magistrat, Nord Dorgenois, Loi et Canonge et la propriété Lesseps, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Loi.

3° Un certain îlet de terre, vieux No 15, maintenant 1440, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Loi et Canonge, la Promenade Florida et la Propriété Lesseps, mesurant sur chaque rue Canonge et la ligne de la Propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Loi.

4° Un certain îlet de terre, vieux No 16, maintenant 1647, dans le Troisième District de cette ville, borné par la Promenade Florida, les rues Canonge et Industrie et la Propriété Lesseps, mesurant sur chacune des rues Canonge et la ligne de la Propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune de la Promenade Florida et la rue Industrie. Près du Terminal R. R. et grandes améliorations complétées.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. Dix pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Ross E. Breazale, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. W. Wall, Hall & Monroe, avocats.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Propriété qui prend de la valeur dans le Troisième District.

Héritiers de Henry T. Williams vs William Winans Wall.

No 83,090—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 8 juil et 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain îlet de terre, vieux No 9 maintenant 1270 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Verto, Magistrat, Nord Dorgenois, et Canonge et la propriété Lesseps, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Verto.

2° Un certain îlet de terre, vieux No 10, maintenant 1435, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Magistrat, Nord Dorgenois, Loi et Canonge et la propriété Lesseps, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Loi.

3° Un certain îlet de terre, vieux No 15, maintenant 1440, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Loi et Canonge, la Promenade Florida et la Propriété Lesseps, mesurant sur chaque rue Canonge et la ligne de la Propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Loi.

4° Un certain îlet de terre, vieux No 16, maintenant 1647, dans le Troisième District de cette ville, borné par la Promenade Florida, les rues Canonge et Industrie et la Propriété Lesseps, mesurant sur chacune des rues Canonge et la ligne de la Propriété Lesseps, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune de la Promenade Florida et la rue Industrie. Près du Terminal R. R. et grandes améliorations complétées.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. Dix pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Ross E. Breazale, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. W. Wall, Hall & Monroe, avocats.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis J. Renard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 75,357 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance avocat.
3 juin—3 7 12

Succession de Ann Jones, veuve de Joseph Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,307—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Elisabeth Adams, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Titche & Rogers, avocats.
9 juin—9 13 18

Succession de Louisa Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84 538—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par L. A. Bazilique, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Albert Voorhies, avocat.
8 juin—8 13 18

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1909.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 15-5 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $2.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs
Chambres 35 et 36, 506 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.
6 mars

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DANS LA SUCCESSION DE LOUIS THERENCE.

No 86,669—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division F.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau Nesuit rue Perdido (rez-de-chaussée), MERCREDI, le 30 juin 1909, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté du 24 mai 1909, par l'Hon. Geo. H.